Contribution ERDF aux travaux concernant la V4 des règles RE
Concertation pilotée par RTE dans le cadre de la CAM
Accord de rattachement simplifié

Document de travail

I. Problématique des petits producteurs

Il a été demandé de prévoir un modèle d'accord de rattachement simplifié pour les petits producteurs.

ANNEXE E-FC2bis : ACCORD DE RATTACHEMENT AU PERIMETRE-RPD D'UN SITE D'INJECTION PROFILE POUR LEQUEL LE RE EST DESIGNE DANS UN CONTRAT D'ACCES AU RESEAU

XXXXX [indiquer la raison sociale], société _____ [indiquer la forme sociale], au capital de ____ euros, dont le siège social est situé à _____ [indiquer l'adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____ [indiquer la ville] sous le numéro _____ [N°RCS],

en sa qualité de Responsable d'Équilibre (RE), titulaire d'un contrat GRD-RE N° _____ [indiquer le numéro] conclu avec le GRD en date du _____ [indiquer la date]
représentée par Mme/Melle/M _____ [indiquer le nom du représentant de la société], dûment habilité(e) à cet effet,
d'une part,
et
[Cas des producteurs particuliers
Mme/Melle/M YYYYY [indiquer le nom complet], demeurant à _____ [indiquer l'adresse complète], _____ [indiquer le code postal] _____ [indiquer la ville],*]*
[Cas des producteurs professionnels]
YYYYY [indiquer la raison sociale], société _____ [indiquer la forme sociale], au capital de ____ euros, dont le siège social est situé à _____ [indiquer l'adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ____ [indiquer la ville] sous le numéro ____ [N°RCS],
représentée par Mme/M _____, dûment habilité(e) à cet effet, *]*
d'autre part,
conviennent que le Site de _____ [indiquer le nom et l'adresse], titulaire du contrat d'accès au réseau N°_____[indiquer le numéro du contrat] :

- ☐ en cours d'élaboration (nouveau site)
- ☐ conclu avec le GRD en date du_____ [indiquer la date de signature du contrat] (site existant)

sera rattaché au Périmètre-RPD du RE XXXXX. La date d'effet du rattachement sera déterminée conformément aux modalités décrites au chapitre E de la section 2 des Règles.
Le RE s'engage à avoir vérifié que le moyen de production concerné fait l'objet d'un contrat d'accès au RPD valable et dispose d'un dispositif de comptage compatible avec la reconstitution des flux.

Fait en 2 exemplaires originaux,

à _____[Indiquer le lieu], le _____[Indiquer la date],

Pour XXXXX
Nom, Signature et Cachet

Pour YYYYY
Nom, Signature
[*Cachet le cas échéant*]

Copie au GRD